



CCLAPS

ENTRE NOUS

JUIN 2002 N° 3

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Après des moments de travail et de fête, notre journal paraît enfin...! Quelques réunions, quelques courriers, que nous développerons plus loin. Et un événement important dans la vie du quartier : Le couronnement de la Rosière de Pessac 2002, le 2 juin. Julie Launay, élue le 5 avril, nous a ravis par son sourire, son émotion, sa joie, tout d'abord à l'église Saint Martin, puis dans le parc du château Cazalet.

Désormais, fête de la Jeunesse, cette manifestation nous a séduit par ses élans de joie, de convivialité, et de solidarité avec les villes jumelées à Pessac : Goppingen en Allemagne et Burgos en Espagne. En fin d'après midi, nous avons eu le plaisir d'applaudir le spectacle de " Chatacrobats-Circus " du centre social de la Châtaigneraie. Nous aurons la joie de vous le faire découvrir lors du repas de quartier du 5 juillet à 18h30.



Le film tourné par Claude Chabrol avec Nathalie Baye a attiré de nombreux curieux de la Résidence de la Châtaigneraie. Nous remercions " la production " et plus particulièrement Dominique, une des assistantes, de ses choix d'appartements et de figurants parmi certaines personnes recommandées par le comité de quartier. En effet, j'ai passé deux jours avec Dominique pour des repérages et des rencontres très enrichissantes. Benjamin, notre " cinéaste " a pu faire le tournage des scènes à l'extérieur et ainsi nous pourrions garder quelques souvenirs pour notre " club vidéo ".

Un autre moment de joie pour le comité : Benjamin a été choisi par la banque du "Crédit Mutuel" de l'Alouette pour le "coup de pouce" à un jeune pour le projet de " club vidéo ". Son projet est maintenant en attente pour le prix régional d'Aquitaine. On croise encore les doigts ! et nous attendons le national, pourquoi pas ??...

Le repas de quartier est maintenant le moment fort de convivialité que nous souhaiterions partager avec le plus grand nombre d'habitants. Il permet aussi de partager des plats venus d'autres pays, en famille, de rencontrer les " autres " : les voisins, ceux du bout de la rue, ou du " 4° " que l'on croise rarement, et tous ceux que l'on ne connaît pas.

Puis viendra le temps des vacances, mais nous resterons vigilants sur les différents " dossiers " qui nous préoccupent actuellement et nous vous retrouverons en septembre.

BONNES VACANCES à tous...!

Errata : (dans le n°2)

* *Le château du Ht Lévêque n'a pas été construit par Viollet-le-Duc (1814-1879) mais avec des plans de ses anciennes constructions.*

* *Il ne s'agit pas de l'éclairage du lotissement des Gahets, mais de celui du " bout " de la rue de la Métropole entre le carrefour avec la rue de la Garenne jusqu'au chemin de la rocade.*

Quelques nouvelles en bref :

Concernant les questions diverses posées lors de la réunion du " groupe vie sociale " du 27.03.02, et par nos différents courriers, nous avons obtenu les réponses suivantes :

Rue F.Antoune

* **éclairage** : En raison de notre insistance auprès de la municipalité, une solution provisoire est trouvée. Une ligne sera tendue à partir du rond point de l'avenue de la Châtaigneraie et alimentera la partie de rue non-éclairée. Le plan esthétique n'existera pas, mais la lumière sera là très certainement à partir de juillet ! (à suivre !)

* **Circulation et stationnement pendant les travaux** : une réunion de concertation aura lieu dans les prochains mois. Les différents partenaires sont bien conscients du problème posé par ces travaux aussi un parking provisoire est à l'étude.

* **Fossé** : La municipalité propose de racheter le terrain à Domofrance dans sa totalité afin de procéder à son entretien régulier. A suivre ! à savoir que nous avons aussi la possibilité de faire venir le service de l'hygiène.

Rue de la Métropole

* **Entretien** : elle a enfin été nettoyée ! Les herbes coupées ! quelques détritiques ramassés ! mais il reste le fait qu'étant un "coin tranquille", elle est un lieu de "regroupements" et rencontres faciles, nous avons demandé à ce qu'une surveillance soit faite par les services municipaux par le biais des brigades vertes et autres services de proximité. Nous nous sommes renseignés auprès du " cabinet du Maire " sur la présence de gens du voyage, celle-ci admise, n'a pas posé de difficultés majeures.

* Nous avons fait un courrier à la SNCF, afin qu'elle procède à la finition de la rénovation de la clôture, ainsi qu'à l'enlèvement des ronciers.

Rue de la Garenne Nous avons demandé par courrier à la municipalité sa réfection en tenant compte du fait qu'elle doit conserver son caractère campagnard. Au vu de son étroitesse entre la rue F.Jammes et la rue de la Métropole, nous avons proposé qu'elle soit en dallage, sans trottoir avec un caniveau central (idem "une rue piétonne"), l'autre portion : jusqu'à l'avenue R.Clavé devant être refaite de façon habituelle.

Mur anti-bruit Concernant le côté " Sauvage " , cette construction est inscrite dans le contrat de plan. Nous vous tiendrons informés pour la suite!

Cheminement convivial Celui ci est à l'étude et nous aurons une réunion de concertation à ce propos.

Commission voirie

* la commission voirie du comité de quartier, ayant reçu récemment des fiches de liaison, a commencé à réfléchir sur les différents problèmes, soit de réfection, soit d'assainissement, soit d'éclairage, de circulation (vitesse, sécurité etc...) : tout ceci par ordre de priorité.

Vous pouvez encore nous communiquer vos suggestions.

Questions de parents

* Depuis quelques mois, nous avons été sollicités par les centres sociaux, et le CCAS de la ville de Pessac, afin de participer à des groupes de réflexion sur les différents sujets concernant la parentalité. Le comité a donc décidé d'y participer. Vous serez informés par voix de presse et d'affiches, ou sur invitations personnelles si vous souhaitez y participer (en septembre : auprès du C.Social "Châtaigneraie": 0557022323 ou au C. de quartier : 0556150880)

En partenariat avec le centre social de la Châtaigneraie, diverses associations du quartier et l'association des commerçants d'Arago, notre quartier sera en fête le :
5 JUILLET 2002 à partir de 18h30 (à côté de DOMOFRANCE)

***18h30 : Chatacrobac-circus : cirque d'enfants**

***19h30 : Apéro concert avec " Georges à Minuit " offert par l'office municipal socio-culturel et le comité de quartier "CCLAPS"**

***20h30 : Repas convivial : apportez vos paniers, nous fournissons les tables, les chaises, le pain et l'eau et la sono pour danser.**

Cette année nous aurons le prêt d'une salle démontable par la municipalité, en cas de mauvais temps.

(si vous souhaitez "aider" les organisateurs, prenez contact, SVP, avec le centre social : 0557022323, ou le comité : 0556150880, les "bonnes volontés" seront utiles pour le collage des affiches et la distribution des invitations dans tous les points du quartier "CCLAPS")

Histoire de notre quartier : " Maison Noble de Camponac" par R. Saint-Orens

Camponac! Un nom à consonance romaine appelé aussi Caynot entre 1581 et 1591 lorsqu'un sieur de Grimard se l'était fait adjuger au décret des biens d'un nommé Robert de Saint-Sever.

De l'antiquité il ne reste guère que ce que la terre peut livrer un jour ! Du Moyen Age... le souvenir d'une implantation rurale... Du 16^e siècle la vente d'un bois de la Font de Pessac à un Monsieur Grimard, trois échanges de terre entre ce monsieur et un certain Mr Hosteins.

Le 30 mars 1610 "Camponac " devient la propriété d'un nommé Gehan de Lavergne, avocat. En ce temps-là, existaient encore une maison ancienne, une grange neuve et des dépendances en mauvais état, trente à quarante journaux de terres.

Le 23 juillet 1612, l'ensemble acheté par François de Fonteneil, président des prêtres de Bordeaux, fut relevé de ses ruines, agrandi et détaché de la tutelle féodale des carmes dont il dépendait. Le domaine était assorti de terres et de lieux-dits : La Daulne (une métairie) La Carbonneire, Le Luc, La Fosse, La Font de Pessac, Le Bouler, Carrignon, La Croix ... plus deux pièces de terres dans la palue de Bordeaux.

Diverses tractations et échanges effectués entre 1613 et 1675 témoignent que Fonteneil s'occupe activement de la mise en forme d'une importante propriété, témoignent aussi de la présence de grands personnages sur les terres de Pessac : Dame Olive de Lestonnac : veuve de Messire Louis Le Gentil, chevalier, président en la cour du Parlement de Bordeaux, le Baron de Cadillac: Jean Ricard, notaire royal et procureur de Guyenne, ce, au mayne de Garrigon, au Franc, près du cimetière du tour de l'église de Pessac, d'une terre au Carbonnieu donnée à fief par les jurats de Bordeaux, Comtes d'Ornon et de Veyrines. Les vignes de Camponac furent parfois achetées par 4 ou 5 " règes " à des vigneronns du pays ou aux carmes. (au total : 36 actes de notaires).

D'autres actes mineurs témoignent de l'importance de cette propriété, un arrêt de mars 1615, inter-

NOUVELLE BOUTIQUE DANS VOTRE QUARTIER

RIPOST "Vêtements féminins"

tenues branchées ou classiques du 34 au 60

Prix modérés à partir de : débardeurs 4€, tee-shirts 4€50,

pantalons et corsaires 7€50

LARGE CHOIX robes **12€**

STOCK RENOUVELE REGULIEREMENT
NOUVEAUTES DE PARIS

RIPOST centre commercial d'**ARAGO** 05.56.45.76.25

ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30

fermé dimanche et lundi matin

dit de puiser de l'eau et de laver du linge à la fontaine près du Bourdieu de Camponac, le rachat en 1625 des droits de " pacage " sur le " padouens " du Gurg et de Camponac. Notons aussi, l'autorisation accordée par la Jurade de Bordeaux de Juin 1617 au "Sieur de Fonteneil", escuyer, avocat au parlement et maître des requêtes de la Feu "Reyne", à présent un de nos collègues de faire fossés, bâtir tours, apposer girouettes, faire flancs et carniaux et toute autre marque d'une maison noble et tant lui que ses successeurs en la dite maison, ayant droit de chasser et franchises de pâturages... "en raison" des services rendus à la ville et au public dans l'exercice de sa charge de jurat. "

Au 18° siècle, le ruisseau (l'artigon) a été transformée en pièce d'eau naturelle, invitant, comme c'était la tradition, à construire, en face, une chartreuse qu'on peut évoquer en observant la façade du château actuel. Elle comprenait simplement le rez de chaussée sans péristyle, ni véranda. Sa toiture peu inclinée était cachée par une balustrade. Du côté de la cour d'honneur on trouvait : la chapelle et le cuvier, et de l'autre côté : la cuisine, une réserve et des logements de vigneron. A cette époque le domaine et son château faisaient des envieux mais il coûtait cher à son propriétaire. C'est sans doute pour cette raison qu'en 1734, que Jean de Navarre demande un dégrèvement pour son bien de Pessac. Le temps passe...Le domaine passe de mains en mains. En 1777, il est vendu au sieur Jean Antoine Caussade. En 1784, Monseigneur Champion de Cissé autorise l'établissement d'une nouvelle chapelle qui précéda celle que nous connaissons. En 1798, le domaine était vendu à un sieur Roux, escuyer, chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant de vaisseau. Raymond Mathieu de Navarre racheta pour son frère, 97 journaux de lande. Tous les grands personnages de ce siècle connaissaient la chartreuse, son parc, ses vignes et sa ferme.

Le 19° siècle ajouta un étage au corps principal du bâtiment, le coiffa d'un toit "très château à la mode", ajouta le péristyle et la véranda, édifia les deux chalets ornés de bois découpé qui terminent les deux ailes de la cour d'honneur, dota le domaine d'une écurie de luxe qui a abrité notre historial.

Dès 1875, la propriété appartient à la famille Eschenauer, famille de viticulteurs et négociants réputés de Bordeaux. La résidence de " Camponac " occupe l'emplacement de la dernière pièce de vigne. (en 1884, le vignoble couvrait 5 hectares 1/2).

Le château et ce qui reste de son parc sont propriété de la ville de Pessac depuis 1974.

Lorsque ce document a été écrit, en 1982, on y célébrait les mariages et la fête de la rosière.

R. Saint Orens / octobre 1982

Depuis Septembre 2000, Camponac s'est résolument tourné vers l'avenir ! L'avenir avec un grand "A", avec l'inauguration de la médiathèque ! En la découvrant, au moment du tournage du film-véo, pour des prises de vues spécifiques, nous avons pu constater un ensemble homogène. Tout en conservant les lignes anciennes de la pierre du château de Camponac, l'architecte a su les accorder avec les lignes futuristes du verre et du bois. Ainsi, tout est fait pour laisser entrer la lumière dans un lieu où règne une grande sérénité.

C.Rubio / mai 2002

— — — — —
BULLETIN D'ADHESION

montant de la cotisation par famille : 7€62c

NOM :

ADRESSE :

n° de tel (facultatif)

**Retourner a l'ordre du comité de quartier chez C. Rubio res Arago 2, bat B, E 5 33600 Pessac
tel : 05.56.15.08.80 Adresse e-mail : catherinerubio@wanadoo.fr**